

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

« Inventaire des biens meubles, effects, lettres, titres et enseignements dependants de la succession de deffunct escuyer Pierre de Trevelec, sieur de Querbernard, des communautés de ses mariages avec deffeunte dame Anne de La Bourdonnaye et de dame Perrinne Jullienne de Carné sa veuffve, auquel inventaire a esté vaqué par moy sousigné greffier de la juridiction du marquisat d'Asserac, à requeste et en presence d'escuyer Louïs de La Haye, sieur du sable, tuteur des enfents du premier mariage dudit feu sieur de Querbernard, auquel a aussy assisté ladite dame de Carné, veufve et tutrice de l'enfant de son mariage avec ledit feu sieur de Querbernard sans prejudice à ses droits, nous a ledit sieur du Sable, requis de proceder premierement à l'invantaire des papiers parce que le vingtuniesme de ce mois je sort deux metayers des metairies de Querbernard, qui peuvent devoir quelque choses ainsy je est à propos de croire s'il y a quelques credits à exiger entreux, ce que luy accordant nous [f° 1 v°] avons levé le sceau par nous cy devant apposé sur un petit coffre de noyer, lequel ouvert avons trouvé les especes qui suivent ce dix huitiesme septembre mil six cent quatre vingt seize,

Dans un sac, avons trouvés le nombre de soixante quatre louis d'or et un demy louis d'or, vallant le tout ensemble la somme de neuf cent trois livres, laquelle somme est aux enfents du premier mariage dudit feu sieur de Querbernard, à ce que ladite dame de Carné nous a comme cy devant déclaré, cy 903 L<sup>1</sup>

Deux obligations consenties, une a deffunte dame Perronnelle de la Boüexiere, en datte des dix et quatorziesme novembre mil six cent soixante quatorze et l'autre audit feu sieur de Querbernard le unziesme novembre mil six cent soixante dix huit, envelopées d'un memoire de receus à valloir sur lesdites obligations, chiffrées et cottés A

Acte de nouvelle reconnoissance fournie aux heritiers de Philippes de la Boüexiere, escuyer sieur de la Motte Alleman dont ledit feu sieur de Querbernard estant heritier en portion, ladite nouvelle reconnoissance consentie par Jullien Merian et Perrinne Rivallan de la somme de cinquante sols monnois et un chapon de rante, le seiziesme avril mil six quatre vingt un au raport de Saffré, notaire royal à Guerrande, avec la ratification [f° 2 r°] de ladite Rivallan au pied du vingtiesme dudit mois d'avril, cottés et chiffré B

Autre acte de reconnoissance de rante fonciere de la somme de cinquante sols tournois de rante consentie par noble homme Pierre de Gennes, sieur des Roches audit deffunct sieur de Querbernard au raport de Halgan et Moyon, notaires royaux à Guerrande, le vingtiesme may mil six cent quatre vingt trois, cotté et chiffré C

Autre acte de nouvelle reconnoissance de rante fonciere consentie audit feu sieur de Querbernard de la somme de vingt sols monnoye de rante fonciere annuelle et perpetuelle par demoiselle Geneviefve le Fauhé, veufve de noble homme Louïs Guilloury, le dix septiesme octobre mil six cent quatre vingt au raport de Saffré, notaire, chiffré et cotté D

Autre nouvelle reconnoissance consentie audit feu sieur de Querbernard par h.h. Louïs Jutard et femme de la somme de vingt sols monnois de rante fonciere, le dixiesme juillet mil six cent quatre vingt un au raport de Lespinne et Guyomart, notaires royaux à Guerrande, chiffré et cotté E

[f° 2 v°] Autre nouvelle reconnoissance fournie audit deffunct sieur de Querbernard par Me Guillaume Coedello et autres de la somme de quatre livres dix sols monnois et six chapons

---

<sup>1</sup> Mention marginale : « Nota hic : les 903 L estoient ... du franchissement d'un constitud que la mere desd mineurs du S<sup>r</sup> du Sable par le sieur de la Barre qui franchit quelque tant avant la mort du S<sup>r</sup> de Kernard ... con... la dame de Kerbernard ».

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

de rante fonciere passée devant Le Taconné et Chatel, notaires du marquisat d'Asserac le premier septembre mil six cent quatre vingt un, chiffré et cotté F

Autre acte nouvelle recognoissance fournie audit feu sieur de Querbernard par noble homme Jan Roudic, sieur de Tresolier de la somme de soixante sols monnois, le premier may mil six cent quatre vingt trois au raport de Guillote, notaire royal à Guerrande, chiffré et cotté G

Autre acte nouvelle recognoissance consentie audit fue sieur de Querbernard par Jacques Lequeff de cinq sols monnois de rante fonciere passée devant Le Taconné et Vailland, notaires du marquisat d'Asserac, le dixiesme septembre mil six cent quatre vingt dix, chiffré et cotté H

Autre acte nouvelle recognoissance donnée audit feu sieur de Querbernard par Jan Malenfent, Jan Pereon et autres de quatorze sols six deniers tournois de rante fonciere au raport de Debrain, notaire royal [f° 3 r°] à Guerrande le douziesme septembre mil six cent quatre vingt trois, chiffré et cotté J

Autre nouvelle recognoissance donnée audit deffunct sieur de Querbernard par Pierre Allençon, Jacques Bertho et autres de la somme de six livres tournois de rante fonciere annuelle et perpetuelle au raport de Roüaud, notaire de la vicomté de St Nazaire, le neufiesme janvier mil six cent quatre vingt quatre, chiffré et cotté K

Contract de mariage fait entre escuyer Jan LeTrelle, sieur de Querbernard et dame Perronnelle de la Boüexiere, pere et mere dud. feu sieur de Querbernard, du dix neufiesme janvier mil six cent quarante quatre au raport de Bernard et Thomas, notaires de la vicomté de S<sup>t</sup> Nazaire, chiffré et cotté L

Grosse de partage de la succession de deffunct escuyer Philippe de la Boüexiere, sieur de la Motte Allemand et messire Jan Le Long et autres au raport de Roüaud, notaire de la vicomté de S<sup>t</sup> Nazaire, le vingt troisesme decembre mil six cent quatre vingt, chiffré et cotté M

[f° 3 v°] Un contract de constitution consenti audit deffunct sieur de Querbernard par Jan et Yves les Normands et Yves Bertho de la somme de sept livres seize sols un denier de rante passé le vingt quatriesme jour de juin mil six cent quatre vingt trois au raport de Coedello, notaire du marquisat d'Asserac, chiffré et cotté N

Acte de ferme consenti par ledit feu sieur de Querbernard à Pierre Tabot et François Yviquel, sa femme, de la metairie de la cour de Querbernard, au raport de Coedello, notaire, le deuxiesme octobre mil six cent quatre vingt treize, chiffré et cotté O

Obligation consentie audit feu sieur de Querbernard par Pierre Tabot et François Yviquel, sa femme, de la somme de cent cinquante six livres dix sols, passée devant Coedello, le trentiesme novembre mil six cent quatre vingt treize, chiffré et cotté P

Autre obligation consentie audit feu sieur de Querbernard par Pierre Tabot et femme de la somme de cinquante livres, quatre sols, six deniers, sur l'endossement leurs deux acquets, un de dix huit livres et l'autre de quarante cinq sols, chiffré et cotté Q

[f° 4 r°] Acte de ferme faite au profit dudit feu sieur de Querbernard par Yves Chassegat du village de Bourgerel, parroisse de Noyallo, evesché de Vennes, pour la tenuë Cofournio, passée devant les notaires royaux de la seneschaussée de Vennes, au raport de Lebaud, notaire royal, le huitiesme juin mil six cent quatre vingt quinze, chiffré et cotté R

Autre acte de ferme faite au profit dudit feu sieur de Querbernard par Jan Dano du village de Bagane, paroisse de Sursur, d'une tenuë située au village de Bourgerel, passée le quatorziesme jour de juin mil six cent quatre vingt quinze au raport de Lebaud, notaire royal à Vennes, chiffré et cotté S

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Obligation consentie audit feu sieur de Querbernard par Yves Chassegat de la somme de quarante huit livres passée le huitiesme juin mil six cent quatre vingt quinze au raport de Lebaud et Lepalletiez, notaires royaux à Vennes, sur l'endossement de laquelle est escrit un receu de huit livres à valloir, chiffré et cotté T

Un acte de ferme de la mestairie de l'Isle de Pontdarm consentie par Charles Aguet et femme aud. deffunct sieur de Querbernard le vingtcinquesme mars mil six cent quatre vingt treize au raport de Coedello, notaire, chiffré et cotté U

[f° 4 v°] Obligation consentie audit feu sieur de Querbernard par Loüis Aguet et femme de la somme de cent trente sept livres quatre boesseaux et demie de seigle et trois trulées et trois cartauds de froment le vingt deuxiesme janvier mil six cent quatre vingt seize, chiffre et cotté X

Une quittance consentie aud. feu sieur de Querbernard par Mr de Melean duvignau le cinquiesme decembre mil six cent quatre vingt quinze au raport de Legay notaire à Nnantes, chiffrée et cottée Y

Une sedulle consentie audit feu sieur de Querbernard par h.f. Ollive Menan de la somme de seize livres, dix sols, du dix huitiesme mars mil six cent quatre vingt quatorze au pied duquel est un acquit de six livres sols, chiffré et cotté &

Acte d'accord entre ledit feu sieur de Querbernard et messire Marc Levalloye, sieur de Cerear, passé devant Guillot, notaire royal à Vennes, le trentiesme juin mil six cent au quatre vingt six, chiffré et cotté AA

Un contrat de constitution consenti au profit de messire Loüis de la Haye par François Coüé de la parcelle de sept livres quinze sols, six deniers de rante franchissables [f° 5 r°] pour la somme de cent quarante livres de principal, dans lequel contract est un billet dudit sieur de la Haye conceu en ces termes : je recognois que le contract de constitud que m'a consenti ce jour François Coüé au raport de Thomas Jan, notaire royal, pour la somme de cent trente sept livres n'est point de mon argent, mais de celui de monsieur de Querbernard, m'ayant mis pareille somme entre mains ; ce que je declare rentable, &a, signé Loüis de la Haye, datté du vingtuniesme decembre mil six cent nonante cinq, cotté les deux pieces et chiffrées BB

Transaction entre messire Jan Le Long, seigneur du Dreneuc, messire Loüis de la Haye, seigneur du Sable et ledit feu sieur de Querbernard, passée devant Freou, notaire de Fegreac, le quatriesme jour decembre mil six cent quatre vingt six, au pied de laquelle est une quittance dudit sieur du Dreneuc, du dix neufiesme septembre mil six cent quatre vint six, chiffrés et cottés CC

Desistement des dames religieuses des Coüets proche Nantes consenti aud. feu sieur de Querbernard devant Simon et Pied, notaires royaux, le quatriesme juillet mil six cent quatre vingt douze, chiffré et cotté DD

[f° 5 v°] La nuit survenuë, sommes retiré et a ledit sieur du Sable signé, ainsy signé Loüys de la Haye et J. Moret, greffier.

Avenu le lendemain dix neufiesme septembre mil six cent quatre vingt onze, nous avons procedé à la continuation du present invantaire en presence dudit sieur de la Haye, tuteur et de ladite dame de Carné, veufve qui a declaré y assister sans preiudice à ses droits, ayant fait ouverture du coffre dans lequel nous avons hier au soir mis le present et d'autres papiers non ~~inventaires~~ que nous avons repris et procedé à les ~~inventoirier~~ comme il suit

Une quittance consentie à la dame douairiere de Querbernard de la somme de six cents livres dattée du huitiesme juillet mil six cent soixante sept, signée Ollivier, chiffrée et cottée EE

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Contract de mariage fait entre ledit feu sieur de Querbernard et dame Anne de la Bourdonnaye, sa premiere femme, dattée du dix huitiesme juillet mil six cent quatre vingt au raport de la Clerc, notaire royal à Vennes, cotté FF

Acte d'indemnité consentit à messire Jan Le Long, seigneur du Dreneuc, Loüis de la Haye, seigneur [f° 6 r°] du Sable, heritier de deffunct messire de Philippes de la Boüexiere, sieur de la Motte Alleman, en datte du quinziesme octobre mil six cent quatre vingt huit au raport de Debrain, notaire à Guerrande, chiffré et cotté GG

Lettres de noblesse dudit feu sieur de Querbernard dattée du deuxiesme mars mil six cent soixante neuf, cotté HH

Acte de ferme faite par ledit feu sieur de Querbernard à René Gueheneuc, d'une des mestairies de Querbernard, passée devant Coedello, notaire, le trentiesme jour de l'an mil six cent quatre vingt neuff, cotté JJ

Acte de chatel fait au profit dudit feu sieur de Querbernard par René Guiheneuc au raport de Coedello, notaire du marquisat d'Asserac, le deuxiesme novembre mil six cent quatre vingt unze, cottée KK

Acte de ferme faite par led. feu sieur de Querbernard à Loüis Aguet et femme d'une des metairies de Querbernard au raport de Letaconné, notaire, le vingtiesme avril mil six cent quatre vingt quinze, cotté LL

[f° 6 v°] Acte d'accord fait entre haut et puissant seigneur Jan Emmanuel de Rieux et escuyer Jan Le Trelle, sieur de Querbernard, au raport de Le Bochet, notaire du marquisat d'Asserac, le huitiesme decembre mil six cent quarant trois, cotté MM

Acte d'indemnité consentie audit feu sieur de Querbernard par messire Jan Yves de Quercabuz et compagne et demoiselle Ollive Le Trelle, passé devant Haspot et Maillard, notaires de la chatellainie de Trehembert, le dix nuefeisme jour de decembre mil six cent quatre vingt dix, cotté NN

Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard de la somme de sept livres un sol pour douze années de la taille Jan Le Blaye, en datte du dix septiesme fevrier mil six cent quatre vingt quatorze, cottée OO

Quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par messire André de la Boüexiere de la somme de quarante sept livres, le vingt sixiesme avril mil six cent quatre vingt douze, cottée PP

Un contract de constitution consenti à deffunct escuyer Philippes de la Boüexiere, sieur de la Motte Alleman, portant la somme de trente sept livres, dix sols de rante franchissable pour la somme de [f° 7 r°] six cents livres avec un acte de reconnaissance donnée aud. feu sieur de Querbernard Henleis en portion dud. feu sieur de la Motte Alleman par n.h. Pierre Pinel, sieur d'Avally, debiteur desdits trente sept livres, dix sols de rante, passée devant Coedello, notaire du marquisat d'Asserac, le vingt sixiesme juillet mil six cent quatre vingt six, cottés ensemble QQ

Deux contracts de constitution consentis à deffunct escuyer Philippes de la Boüexiere, sieur de la Motte Alleman, l'un en datte du seizesme novembre mil six cent quarante quatre de la somme de quatre cents livres de principal par messire Yzac de Querveno et l'autre du vingt neufiesme mars mil six cent quarante cinq par ledit sieur de Querveno et compagne de la somme de deux cents livres de principal, ensemble un acte de procompt fait entre ledit feu sieur de Querbernard, heritier en portion dud. feu sieur de la Motte Alleman et acte de nouvelle reconnaissance luy fournie par lesdits sieur et dame de Querveno, le trentiesme janvier mil six cent quatre vingt cinq, au raport de Saffré, notaire royal, à Guerrande, cottés ensemble RR

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

[f° 7 v°] Un papier de marque pour servir audit feu sieur de Querbernard intitulé 1681, papier pour servir de marques pour l'an mil six cent quatre vingt un dont il y en a vingt un juillet en partie escrits de la main dudit feu sieur de Querbernard, sans la dernière page ... j'ay mis par inventaire J.Moret, greffier, de l'autre costé dudit papier et escrit pour intitulé memoire du grain que j'ay presté et ensuite sont treize feuillets escrits en partie de la main dudit sieur de Querbernard et sur la dernière feuille j'ay mis de ma main par inventaire J.Moret, greffier, le reste dudit papier est blanc, inventairié et cotté SS

Cinq feuilles de papier commun attachées ensemble dont l'intitulé d'un cotté et memoire du bled, seigle que j'ai presté cette année 1690, dont il y en a deux feuilles escrites d'un costé et une page commencée au pied de quoy, j'ay mis par inventaire J.Moret, greffier, et de l'autre costé en escrit, ce dimanche 7<sup>e</sup> may 1690 et sur la troisieme feuille encomencé et ... j'ay mis par inventaire J.Moret, greffier, cotté TT

Six autres feuilles de papier attachées ensemble servante de memoire audit feu sieur de Querbernard dont d'un costé il y a deux feuilles et demie escrites, et au pied j'ay mis par [f° 8 r°] inventaire J.Moret, greffier, et de l'autre costé sont deux feuillets escrits et au pied, j'ay mis par inventaire J.Moret, cotté UU

Un contract d'acquest fait par escuyer Jan Letrelle, sieur de Querbernard d'escuyer Jan Charpentier et de dame Michelle Lefauhé, sa compagne, pour la somme de douze cents livres au raport de Chanu, notaire royal, à Guerrande, le vingt huitiesme may mil six cent cinquante neuf, cotté XX

La nuit survenue sommes retirés, j'ay fermé le coffre de clef et j'ay mis la clef, signé Louïs de la Haye et J.Moret, greffier

Et le lendemain vingtiesme septembre avant comme devant procedé à la continuation du present inventaire en presence de messire Louÿs de la Haye, tuteur, ayant ouvert le coffre dans lequel sont les papiers avons trouvés les papiers qui suivent

Le nombre de huit quittances consenties audit feu sieur de Querbernard, signées Renée de Trevelec, Louïs de la Bourdonnaye, dattées des vingt cinquiesme juin mil six cent soixante douze, vingt neufiesme octobre mil six cent soixante quinze, vingt sixiesme novembre mil six cent quatre vingt un, vingt septiesme octobre mil six cent quatre [f° 8 v°] vingt trois, vingt neufiesme octobre mil six cent quatre vingt cinq, trentiesme juin mil six cent quatre vingt six, dixiesme avril mil six cent quatre vingt treize et dix septiesme septembre mil six cent quatre vingt quatorze portantes toutes ensemble mil quatre cents quatre vingt neuf livres, chiffrées et cottées YY

Un soussigné consenti aud. feu sieur de Querbernard par Jullien Lefeuvre portant cautionnement de deux boisseaux de seigle prestés à Pierre Beniguen, en datte du vingt cinquiesme mars dernier, chiffré et cotté ZZ

Une consultation du sr de La Pelletiere Hervouët, avocat, du dixiesme avril mil six cent quatre vingt treize au sujet d'un contract de constitution consenti par le pere et la mere dud. sieur de Querbernard pour heritages acquis par eux, chiffré et cotté &&

Une sedulle consentie audit feu sieur de Querbernard par le sieur de Pradun Aubin du nombre de quinze boisseaux de bled dattée du vingt quatriesme may mil six cent quatre vingt onze, au pied de laquelle et un receu de sept boisseaux et demy de seigle, chiffrée et cottée AAA

Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par le sieur du Hil du dix huitiesme octobre mil six cent quatre vingt quatorze [f° 9 r°] de la somme de cinquante livres, chiffrée et cottée BBB

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par le sieur de la Bourdonnaye le dix huitiesme janvier mil six cent quatre vingt treize pour la pantion de la fille dud. feu sieur de Querbernard, chiffrée et cottée CCC

Trois sedulles consenties audit feu sieur de Querbernard par messire Jan Yves de Quercabuz et dame Louïse Letrelle, sa compagne des troisesme mars mil six cent quatre vingt douze sixiesme may mil six cent quatre vingt quatorze et vingt deuxiesme janvier mil six cent quatre quinze portantes toutes trois ensemble, la somme de cent sept livres, sept sols, chiffrées et cottées DDD

Deux quittances de la capitation pour l'an mil six cent quatre vingt quinze consentie audit feu sieur de Querbernard, les vingtiesme aoust et dix septiesme septembre dit an par Louïs Legrand, sieur de la Contaye, portantes ensembles la somme de soixante douze livres, chiffrées et cottées ensemble EEE

Acte l'indemnité consentie aud. feu sieur de Querbernard par dame Magdelaine Hamon, dame de la Berraye, au raport de Pavin et Coclet, notaires à Redon, le [f° 9 v°] vingt deuxiesme septembre mil six cent quatre vingt douze, chiffrée et cottée FFF

Une quittance de la somme de huit livres consentie audit feu sieur de Querbernard par Begaud, le douziesme juin mil six cent quatre vingt quatorze, chiffré et cotté GGG

Un récépissé du sieur de Querdaniel, marchand à Vennes, du nombre de huit perrées de froment, dattée du deuxiesme novembre mil six cent quatre vingt quinze, chiffré et cotté HHH

Acte de partage de la succession de feu escuyer Philippes de la Bouëxiere, sieur de la Motte Allemand, fait entre ledit feu sieur de Querbernard et messieurs du Dreneuc et du Sable, au raport de Roüaud, notaire de la vicomté de St Nazaire, le vingt troisesme decembre mil six cent quatre vingt, chiffré et cotté JJJ

Un contract d'acquest fait deffuncte dame Perronelle de la Bouëxiere, mere dud. feu sieur de Querbernard, de deux maisons et un jardin situés dans la ville de Guerrande pour la somme de trois mil livres, au raport de hh Jan, notaire royal à Guerrande, avec les actes d'insinuation prise de possession et appropriation au pied et les vantes et lots payés dans lequel contract et une grosse sur papier collationnée au premier achapt de ladite maison [f° 10 r°] fait par maistre Firmin Simonet acquereur de messire René de Sesmaisons, sieur de Trehembert, faisant et stipulant pour messire Charles du Bois, chevalier, siegneur de la Ferroniere, ladite grosse dattée du trentiesme decembre mil six cent soixante un, les deux chiffrée et cottée KKK

Dispense de consanguinité de deffuncts messire Jan Letrelle et dame Perronelle de la Bouëxiere, pere et mere dudit, feu sieur de Yves Bernard, chiffré et cotté LLL

Un billet consenti audit feu sieur de Querbernard par les sieur et dame de Cateneuf le quinziemesme septembre mil six cent quatre vint treize de la somme de soixante cinq livres, chiffré et cotté MMM

Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par messire Louïs de la Haye pour tous les termes passés de la rante du contract de constitution luy deu par ledit sieur de Querbernard, en datte du quinziemesme juin mil six cent quatre vingt seize, chiffrée et cottée NNN

[f° 11 v°] Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par les dames prieure et religieuses de Guerrande des rantes escheues du contract de constitution leurs deub par ledit feu sieur de Querbernard, chiffrée et cottée OOO

Une grosse de compte rendu par ledit sieur de Querbernard comme ayant esté tuteur d'escuyer René Le Casdre et demoiselle Marie Le Casdre, datté du quatriemesme fevrier mil

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

six cent quatre vingt neuf auquel et jointe une quittance generale consentie dudit sieur de Querbernard par ledit René Le Casdre, dattée du vingt cinquiesme septembre mil six cent quatre vingt quatorze au raport de Collet, notaire royal à Redon, les deux pieces, chiffrées et cottées PPP

Franchissement fait par ledit feu sieur de Querbernard de la somme de deux mil livres aux mains de Mr et Madame de la Saulaye avec indemnité luy promise par lesdits sieur et dame de la Saulaye, dattée du douziesme par de mars mil six cent quatre vingt deux au raport de Quellard, notaire du comté de Rieux, chiffré et cotté QQQ

La nuit avancé sommes retirés et ayant fermé de clef le coffre dont j'ay pris la clef [f° 12 r°] Avenant le samedy vingt deuxiesme septembre mil six cent quatre vingt vingt seize nous avons continué à proceder, l'invantaire des papiers resté de la derniere journées en presence dudit sieur du Sable, tuteur, ayant ouvert le coffre, dans lequel ils sont, nous avons procedé comme il suit

Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par le sieur Vedier procureur au parlement de la somme de soixante huit livres, dattée du septiesme avril mil six cent quatre vingt onze, chiffrée et cottée RRR

Acte de partage fait entre deffunte dame Anne de la Bourdonnaye et messire Jullien de la Bourdonnaye son frere de la succession de leurs pere et mere, datté du unziesme mars mil six cent quatre vingt huit devant Guillo, notaire de la seneschaussée de Venes, chiffré et cotté SSS

Une grosse originale sur vellin d'un contract de constitution de la somme de quatre cents livres consenti par noble homme Pierre Cherpantier, sieur de Trebal et dame Michelle Le Guenec, sa compagne, à escuyer Loüis de la Haye, sieur du Sable, le vingt neufiesme septembre mil six cent soixante dix neuf, signé Debrain et Durand, notaires royaux [f° 12 v°] au pied duquel est un transport fait par ledit sieur du Sable audit feu sieur de Querbernard le dixhuitiesme octobre mil six cent quatre vingt trois ensemble tout plusieurs papiers de peu de consequence ledit contract, chiffré et cotté TTT

Trois lettres du sieur de Longuedoc, procureur au parlement, portant recognoissance du ressaisissement de papiers concernants les credits que le feu sieur de Querbernard peut avoir dans la succession du feu sieur de Cansquel, dattées des vingt neufiesme novembre mil six cent quatre vingt treize, septiesme aoust et vingtiesme novembre mil six cent quatre vingt quinze, chiffrées ensemble et cottées avec un memoire fourni audit feu sieur de Querbernard de vingt huit livres, huit sols dont ledit sieur du Sable a déclaré avoir fait le payement de l'argent luy mis en main par ledit feu sieur de Querbernard UUU

Une quittance consentie audit feu sieur de Querbernard par Saffré, procureur, à Guerrande de la somme de soixante neuf livres, dattée du vingt troisesme mars mil six cent quatre vingt un, chiffrée et cottée XXX

Une lettre missive escrite audit feu sieur de Querbernard par le sieur de Pradun Aubin portante recognoissance de devoir audit feu sieur de Querbernard un loüis d'or, dattée du [f° 13 r°] cinquiesme octobre mil six cent quatre vingt quatorze, chiffrée et cottée YYY

Un acte sur vellin concernant le titre de presentation de la chappelainie Bagot qui se desert dans la chapelle de Querbernard dans l'eglise d'Asserac, passé devant Maillard, notaire de l'officialité de Guerrande, datté du vingtuniesme octobre mil six cent trente deux, chiffré et cotté ZZZ

Aveu rendu au marquisat d'Asserac par demoiselle Ysabeau de Thehillac, dame de Querbernard, des terres et dependance de Querbernard du second jour d'aoust mil six cent

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

doze, signé au collationné Jan Letrelle, Boullaye, notaire royal et Laragon, notaire, chiffré et cotté &&&

Le contract d'acquest de la maison et dependances de Querbernard fait par escuyer Marc Letrelle et demoiselle Claude de Querpoisson, d'escuyer François de Lesquen et demoiselle Renée de Talguern, datté du vingt quatriesme mars mil six cent vingt trois, signé Cady, notaire royal, chiffré et cotté, AAAA

Aveu rendu au marquisat d'Asserac par escuyer Jan Letrelle, sieur de Querbernard, de la maison et dependances de Querbernard, datté du dix huitiesme janvier mil six cent quarante huit, chiffré et cotté BBBB

[f° 13 v°] Autre aveu rendu au marquisat d'Asserac les dix sept et unziesme aoust mil six cent vingt sept par escuyer Marc Letrelle signé Le Moigne et receu par Michel ... le unziesme aoust mil six cent vingt sept, chiffré et cotté CCCC

Une quittance de rachapt deu par le decès de dame Perronelle de la Boüexiere au moyen de quatorze pipes de vin dattée du treiziesme octobre mil six cent soixante dix huit, chiffrée et cottée DDDD

La nuit avenuë sommes retirés et renvoyé la continuation du present à lundy vingt quatriesme de ce mois, signé Louïs de la Haye, et J. Moret, greffier

Avenu le lundy vingtquatriesme septembre avons continué à proceder à l'inventaire comme devant, pourquoy ayant levé le sceau par nous apposé sur un grand coffre qui est dans la **salle** et l'ayant ouvert en presence de messire Louïs de la Haye, seigneur du Sable, tuteur des enfents mineurs dud. feu s<sup>r</sup> de Querbernard, y avons trouvé les especes qui suivent

Une copie d'arrest de la cour signifié au procureur dudit feu sieur de Querbernard à la requeste de messire Jan de Rohan, chevalier seigneur du Poulduc, et dame Marie Letrelle sa compagne et autres, par pioche, le vingt quatreisme novembre mil six cent quatre vingt dix, led. arrest en datte du dixhuitiesme juillet dit an, chiffré et cotté EEEE

[f° ... r°] Acte de transaction passée entre led. feu sieur de Querbernard et dames Marie, Ollive et Louïse Le Trelle, ses sœurs le quinziesme mars mil six cent quatre vingt douze au raport de Soreau, notaire royal à Guerrande, au pied duquel est une quittance desdites dames Letrelle de la somme de trois mil livres en datte du vingt sixiesme dudit mois de mars au raport dudit Soreau, chiffré et cotté FFFF

Grosse sur vellin d'un contract de constitud consenti audit feu sieur de Querbernard par Louïs Lescart de la parcelle de cent unze sols un denier de rante franchissable pour la somme de cent livres, signé de Soreau et Saffré, notaires royaux à Guerande, le troisesme avril mil six cent quatre vingt, chiffré et cotté GGGG

Nouvelle reconnoissance fournie audit feu sieur de Querbernard par honorable fille Janne Guimar, tant pour elle que pour ses consors de la somme de sept livres quatre sols de rante au raport de Saffré, notaire royal, le seiziesme juillet mil six cent quatre vingt un, chiffré et cotté HHHH

Autre nouvelle reconnoissance fournie audit feu sieur de Querbernard par Jullienne Bertho, veufve de François Letessier de la parcelle de cinq sols monnois et deux chapons de rante dattée du dix huitiesme octobre [f° ... v°] mil six cent quatre vingt au raport de Saffré, notaire royal, chiffré et cotté, cy JJJJ

Inventaire des meubles dudit feu sieur de Querbernard au raport de maistre Guillaume Coedello, notaire, le vingtiesme avril mil six cent quatre vingt unze, signé, acte delivré J. Moret, greffier, chiffré et cotté KKKK

Contract de mariage d'entre ledit feu sieur de Querbernard et dame Perrine Jullienne de Carné, sa compagne et veufve, datté du cinquiesme mars mil six cent quatre vingt et unze au

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

raport de Menan, notaire royal à Redon, intimé en l'audience publique à Guerrande, le vingt troisieme juin mil six cent quatre vingt unze, contre lequel il est attaché un petit billet de l'escrit dud. feu sieur de Querbernard et de luy signé datté du vingt quatriesme septembre mil six cent quatre vingt quatorze, tous deux ensemble, chiffré et cotté LLLL

Nous avons trouvé plusieurs autres papiers qui ne meritent d'estre employés au present, invantaire que nous avons mis à part dans un coffre avec les autres papiers inventoriés dont ledit sieur du Sable a pris la clef

Après quoy avons procedé à l'inventaire des especes de meubles cy après qui ont estés estimés par h.f. Ollive Menan et Louïse Le Ray et Nicolas Bernard, charpentier, lesquels ont promis se comporter fidellement au fait dud. prisage [f° ... r°]

Le coffre dans lequel sont les papiers estimé soixante sols, cy 3 L

Une grande paire d'armoire de noyer qui est dans la **salle** estimée trente livres, cy 30 L

Deux douzaines de serviettes de ... estimés cent dix sols la douzaine, cy 11 L<sup>2</sup>

Trois autres douzaines de serviettes estimés quarante sols la douzaine, cy 11 L<sup>3</sup>

Une paire de draps de lict estimée six livres, cy 6 L<sup>4</sup>

Une autre paire de draps de lict estimée sept livres, 7 L<sup>5</sup>

Une autre paire de draps de lict estimée neuf livres, cy 9 L<sup>6</sup>

Une autre paire de draps de lict estimée six livres, cy 6 L

Une autre paire de draps de lict estimée cin quante sols, cy 2 L 10 s

Une autre paire de draps de lict estimée quarante sols, cy 2 L

Une autre paire de draps de lict estimée trente cinq sols, cy 1 L 15 s

Une autre paire de draps de lict ... estimés trente sols, cy 1 L 10 s

Huit nappes tant grosses que de lices prisées vingt sols piece, cy 8 L<sup>7</sup>

[f° ... v°] Deux douzaines de serviettes fort mechantes estimées quarante sols la douzaine, cy 4 L

Deux souïlles d'auriller prisées dix sols la piece, cy 1 L

Sept douzaines de serviettes fort meschantes estimées vingt sols la douzaine, cy 7 L<sup>8</sup>

Sont celles que madame de Querbernard avoit retenu lors de l'apposition de sceaux et que l'ayant encorre esté retenues pour s'en servir et qu'elle representera lors de la vante

Dix paires de draps de lict de toile de brin de peu de consequence estimés ensemble quarante sept livres six sols, cy 47 L 10 s<sup>9</sup>

Sont ceux restés à madame de Querbernard lors de l'apposition de sceaux et que l'ayant estés relessés pour les représenter lors de la vante

Douze paires de gros draps de lict estimés à raison de quarante sols la paire, les uns aidants aux autres, cy 24 L<sup>10</sup>

Sont ceux retenus par madame de Querbernard lors de l'apposition de sceaux et luy relessés pour les représenter à la vante

Sept nappes estimées vingt sols la piece, cy 7 L

---

<sup>2</sup> Mention marginale : Trousseau.

<sup>3</sup> Mention marginale : Tr.

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> *Idem.*

<sup>7</sup> Mention marginale : 4 napes tro.

<sup>8</sup> Mention marginale : 4 douz. trous.

<sup>9</sup> Mention marginale : 4 paires tro.

<sup>10</sup> Mention marginale : 6 paires tro.

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Sont encorre de celle que madame de Querbernard a retenues lors de l'apposition de sceaux et luy relessés pour les représenter lors de la vente

Unze autres nappes de nulle valeur estimées huit sols piece, cy 4 L<sup>11</sup>

Sont encorre de celles retenues par madame de Querbernard lors de l'apposition de sceaux [f° ... r°] et luy relessés pour les représenter lors de la vente

Encorre dans la mesme armoire

Trois paires de gros draps de lict estimés vingt sols la paire, cy 3 L<sup>12</sup>

La toille d'un mattelas estimée quinze sols, cy 0 L 15 s<sup>13</sup>

Un habit d'escarlatte consistant en un justaucors, veste et cullottes estimé trente six livres, cy 36 L

Un habit bleuf, c'est à dire justaucorps, veste gallonées d'argent et une cullotte estimés trente livres, cy 30 L

Un justaucorps de droguet couleur de caffé avec une veste de toille de chanvre estimé dix livres, cy 10 L

Un justaucorps et une veste de gros drap couleur de caffé estimé six livres, cy 6 L

Un meschant justaucorps de droguet barré et une veste de toille de chamure estimé soixante sols, cy 3 L

Une veste brochée de cotton estimé vingt sols, cy 1 L

Deux petits justets de frise doublés de ... estimés ensemble vingt quatre sols, 1 L 4 s

Une paire de bas brun de St Marceau estimés quarante sols, cy 2 L

Une autre paire de bas fort caducs estimés dix sols, cy 0 L 10 s

Une paire de bas rouges estimés trente sols, cy 1 L 10 s

[f° ... v°] Une paire de bas d'estamine gris estimés cinquante sols, cy 2 L 10 s

Une paire de bas de soye couleur de gris de perle estimée dix livres, cy 10 L

Une perruque à l'hespagnol prisée six livres, cy 6 L

Une autre perruque estimée cinq sols 5 s

Une paire de gant à frange d'or estimée quinze livres, cy 15 L

Une autre paire de gant à frange d'argent estimée neuf livres, cy 9 L

Un chapeau demy castor garni d'un cordon d'argent estimé sept livres quatre sols, 7 L 4 s

Un manteau estimé trente sols 1 L 10 s

Cinq chemises à usage du feu Sr de Querbernard estimées cinquante sols piece, cy 12 L 10 s

Neuf chemises de toille blanche estimées soixante sols piece les unes aidantes aux autres, cy 27 L

Sept grosses chemises estimées vingt sols la piece, cy 7 L

Trois coiffes de bonnet estimées quatre sols piece, cy 0 L 12 s

Deux bonnets de point de Marseille prisés dix huit sols piece, cy 1 L 16 s

Trois paires de callessons prisés huit sols la piece, cy 1 L 4 s

Quatre cravattes de mousseline estimées trois livres piece, cy 12 L

[f° ... r°] Cinq paires de callessons prisés huit sols la piece, cy 2 L

Quatre paires de chaussons brochés prisés cinq sols, cy 0 L 5 s

Unze aunes de sage brune en deux pieces estimés vingt sols l'aune, cy 11 L

Deux cravattes, une de point de France et une autre de dantelle d'Angleterre estimées avec une paire de manchettes de point de France six livres, cy 6 L

Un habit de damas rouge avec sa garniture estimé trente six livres, cy 36 L<sup>14</sup>

<sup>11</sup> Mention marginale : 8 napes trousseau.

<sup>12</sup> Mention marginale : tr.

<sup>13</sup> Mention marginale : tro.

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Un habit de papeline brune avec sa garniture estimé trente livres, cy 30 L<sup>15</sup>  
Un habit de le même fort usé prisé cent sols, cy 5 L<sup>16</sup>  
Un petit compere de taffeta rayé prisé quarante sols, cy 2 L<sup>17</sup>  
Une jupe de toile de chamure avec une dantelle d'Angleterre au bas, prisée cent sols, cy 5 L<sup>18</sup>  
Un corset couvert de brocard jaune prisé quarante sols, cy 2 L<sup>19</sup>  
Un autre corset couvert de papeline grise prisé quarante cinq sols, cy 2 L 5 s<sup>20</sup>  
Une jupe de bazin rayé et trois camisolles de mesme etoffe prisés quatre livres 4 L<sup>21</sup>  
Quatre tabliers de toile prisés à raison de vingt sols piece, cy 4 L<sup>22</sup>  
Deux douzaines de chemises à usage de femme prisées huict sols piece, cy 9 L 12 s<sup>23</sup>  
[f° ... v°] Une paire de gans à femme prisés six sols, cy 0 L 6 s<sup>24</sup>  
Deux tabliers, un de papeline et l'autre de taffetas prisées cinquante sols, 2 L 10 s<sup>25</sup>  
Un compere de droguet prisé vingt sols, cy 1 L<sup>26</sup>  
Une toilette garnie de dantelle de points à la reyne avec une pelotte de points de Marseille estimés sept livres quatre sols, cy 7 L 4 s<sup>27</sup>  
Trois mouchoirs de col estimés dix huit sols la piece, cy 1 L 16 s<sup>28</sup>  
Une coiffure et manchettes d'Angleterre prisés ensemble neuf livres, cy 9 L<sup>29</sup>  
Deux coiffes de dantelle prisées trente sols, cy 1 L 10 s<sup>30</sup>  
Une coiffure de batiste à my sée prisée quinze livres, cy 0 L 15 s<sup>31</sup>  
Une paire de bas rouges à usage de femme prisés quinze sols, cy 0 L 15 s<sup>32</sup>  
Trois paires d'angagentes prisées dix sols la paire, cy 1 L 10 s<sup>33</sup>  
Deux coiffes de nuit fort usées prisées vingt sols, cy 1 L<sup>34</sup>  
Sept aunes de toile blanche estimé l'aune treize sols, cy 4 L 11 s<sup>35</sup>  
Trois paires de bas de fil à usage de femme prisés cinq sols la paire comme estant fort meschante, cy 15 s<sup>36</sup>  
Trois aunes de toile blanche prisés l'aune dix huit sols, cy 2 L 14 s<sup>37</sup>

---

<sup>14</sup> Mention marginale : tr.

<sup>15</sup> *Idem.*

<sup>16</sup> *Idem.*

<sup>17</sup> *Idem.*

<sup>18</sup> *Idem.*

<sup>19</sup> *Idem.*

<sup>20</sup> *Idem.*

<sup>21</sup> *Idem.*

<sup>22</sup> *Idem.*

<sup>23</sup> *Idem.*

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> *Idem.*

<sup>26</sup> *Idem.*

<sup>27</sup> *Idem.*

<sup>28</sup> *Idem.*

<sup>29</sup> *Idem.*

<sup>30</sup> *Idem.*

<sup>31</sup> *Idem.*

<sup>32</sup> *Idem.*

<sup>33</sup> *Idem.*

<sup>34</sup> *Idem.*

<sup>35</sup> *Idem.*

<sup>36</sup> *Idem.*

<sup>37</sup> *Idem.*

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

[f° ... r°] La nuit avenue sommes retirés et a ledit sieur du Sable signé et ladite Menan, les autres priseurs déclarés ne scavoit signer ainsy signé Louïs de La Haye, Ollive Menan et J. Moret, greffier

Le lendemain vingt cinquiesme septembre, nous avons continué à proceder à l'inventaire en presence de messire Louïs de La Haye et de Nicollas Bernard, priseur

Dans la salle

Un lict garni d'une coüette de plume, son matelas, une courte pointe d'indienne, rideaux de port de Paris, le tout de peu de valleur, prisé vingt une livres 21 L

Cinq pieces de tapisserie de bellegamme estimées neuf livres, cy 9 L<sup>38</sup>

Douze chaires garnies de gros point et un tapy de mesme estimés ensemble neuf livres quinze sols, cy 9 L 15 s<sup>39</sup>

Un miroir garni de cuivre prisé cent sols, cy 5 L

Une table de noyer prisée soixante sols, cy 3 L

Une autre petite table ronde de bois de chesne prisée trente sols, cy 1 L 10 s

Deux chaires de paille à bras garnies de toille peinte prisées ensemble dix sols 10 s

Un buffet de bois de noyer prisé dix livres, cy 10 L

Deux landiers estimés trente sols 1 L 10 s

[f° ... v°] Dans la **petite chambre** avis la salle, ayant levé le sceau apposé sur un coffre qui est proche le lict, nous n'y avons trouvé que des papiers qui ne meritent pas estre employés sur le present invantaire, lesquels nous avons mis dans le coffre avec les autres papiers inventairées pour estre conservés en cas de besoin

Le coffre estimé trente sols, cy 1 L 10 s

Un lict garni de sa couette de plume, vieil couetil, un matelat, une courte pointe indienne, une aulne courte pointe de toille rideaux de grosse sarge feille morte, estimé trente six livres, cy 36 L<sup>40</sup>

Une armoire à deux battants de plusieurs bois estimée douze livres, cy 12 L<sup>41</sup>

Une table à tirette de bois de noyer prisée cinquante sols, cy 2 L 10 s<sup>42</sup>

Une armoire à un seul battant de bois de chesne estimée neuf livres, 9 L<sup>43</sup>

Un garde manger tout de bois prisé trente sols, cy 1 L 10 s<sup>44</sup>

Un lict de repos et sur lequel sont deux coüettes, sçavoir une de balle et une autre de plume de vollailles avec un meschant mattelas et une courtepointe le tout de peu de valleur prisé soixante sols, 3 L<sup>45</sup>

Un meschant coffre fort caduc prisé dix sols, cy 0 L 10 s<sup>46</sup>

Deux douzaines de chaires de paille estimées cinq sols la piece, cy 6 L<sup>47</sup>

La tapisserie fort meschante prisée vingt sols, cy 1 L

Un miroir prisé soixante sols, cy 3 L

[f° ... r°] Un meschant miroir dont la vitre est rompüe prisé cinq sols, cy 5 s<sup>48</sup>

---

<sup>38</sup> *Idem.*

<sup>39</sup> *Idem.*

<sup>40</sup> *Idem.*

<sup>41</sup> *Idem.*

<sup>42</sup> *Idem.*

<sup>43</sup> *Idem.*

<sup>44</sup> *Idem.*

<sup>45</sup> *Idem.*

<sup>46</sup> Mention marginale : une douzaine tr.

<sup>47</sup> Mention marginale : tr.

<sup>48</sup> *Idem.*

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Une bassinoire de cuivre prisée quarante sols, cy 2 L<sup>49</sup>

Un plat de fayance à faire la barbe prisé cinq sols, cy 5 s

Une canne garnie d'une ~~pommette~~ d'argent prisée soixante sols, cy 3 L<sup>50</sup>

Deux meschants escabeaux prisés cinq sols, cy 5 s

Une fontaine à laver de bois estimée quatre sols, cy 4 s

### Dans le cellier à costé de la chambre

Une barrique de vin poussé estimé avec le fust six livres, cy 6 L

Un fust de pipe et deux fusts de barrique vides estimés quatre livres, cy 4 L

Deux tire fonds prisés cinq sols, cy 5 s

Un avant clou et un ciseau prisés six sols 6 s

Un grand fuzil prisé douze livres, cy 12 L

Un fuzil monté à gauche prisé trente livres, cy 30 L

Un autre fusil prisé cent sols, cy 5 L

Un petit fusil prisé quatre livres 4 L

Un petit mousqueton prisé quarante sols, cy 2 L

Une paire de pistolets avec leurs foureaux et une housse rouge garnie de gallon d'argent prisés quarante cinq livres, cy 45 L

Une autre paire de pistolets estimés dix huit livres, cy 18 L

[f° ... v°] Une espée d'argent prisée vingt livres, cy 20 L

Deux crocs à peser prisés quarante sols, cy 2 L

### Dans la cuisinne

Le nombre de huit plats, dix neuf mazarines, quatre douzaines moins une assiettes, quatre flambeaux, un pot, une pinte et une chopine et demie chopine d'estaing, pesants ensemble cent vingt six livres, la livre prisée neuf sols, revenant le tout ensemble à cinquante six livres, quatorze sols, cy 56 L 14 s<sup>51</sup>

Une poille d'oerain à faire la lessive prisée dix huit livres, cy 18 L

Une autre plus petite poille plus petite prisée neuf livres, cy 9 L<sup>52</sup>

Un bassin prisé quarante sols, cy, 9 L<sup>53</sup>

Un plus petit bassin prisé vingt sols 1 L

Trois poillons prisés dix sols piece, cy 1 L 10 s<sup>54</sup>

Un chaudron en auval prisé vingt sols, cy 1 L

Un couloir d'oerain prisé vingt sols, cy 1 L<sup>55</sup>

Une tourtiere qui a des pieds prisée quarante sols, cy 2 L<sup>56</sup>

Une casserolle prisée vingt sols, 1 L

Une autre tourtiere de peu de valleur prisée vingt sols, cy 1 L

Deux chandeliers de cuivre prisés dix sols, la piece, cy 1 L

[f° ... r°] Un meschant passe purée prisé cinq sols, cy 5 s<sup>57</sup>

Une marmitte prisée vingt sols 1 L<sup>58</sup>

---

<sup>49</sup> *Idem.*

<sup>50</sup> *Idem.*

<sup>51</sup> Mention marginale : deux grands et un petit plat rebord ... deux douzaines de vieilles ... et de la dame vuefve renoncante trousseau.

<sup>52</sup> Mention marginale : tro.

<sup>53</sup> *Idem.*

<sup>54</sup> Mention marginale : un poillon trousseau.

<sup>55</sup> Mention marginale : tr.

<sup>56</sup> Mention marginale : tr.

<sup>57</sup> Mention marginale : tr.

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Un chaudron prisé cinquante sols 2 L 10 s<sup>59</sup>  
Deux broches prisées huit sols la piece, cy 16 s<sup>60</sup>  
Deux landiers prisés trente sols, 1 L 10 s  
Une pelle de feu prisée douze sols 12 s  
Deux meschants grils prisés six sols 6 s<sup>61</sup>  
Une poille à frir prisée trente sols 1 L 10 s<sup>62</sup>  
Une autre meschante poille à frir prisée dix sols, cy 10 s  
Deux trepieds prisés cinquante sols 2 L 10 s<sup>63</sup>  
Une paire d'armoire à deux battans prisée sept livres, cy 7 L  
Une autre armoire à quatre battants prisée six livres, cy 6 L  
Une autre armoire à deux battants de sap prisée quatre livres, cy 4 L  
Une autre armoire à trois battants prisée quatre livres, cy 4 L  
Une meschante met à poitrir prisée quarante sols, cy 2 L  
Une table de quisine sous laquelle est une muë à vollailles prisée trente sols, cy 1 L 10 s  
Un garde manger tout de bois prisé quinze sols, cy 15 s  
[f° ... v°] Une **platenne** estimée soixante sols, cy 3 L  
Deux tamis prisés huit sols, cy 8 s  
Trois cribles et trois passoirs estimés trois sols la piece, cy 0 L 18 s  
Une couchette de peu de valeur avec une coüette de plume, couetil de toile de menage et une **berne** pour couverture estimé le tout trois livres, cy 3 L  
Une autre couchette aussy de nulle valeur garnie d'une meschante coüette de plume, couetil de toile et d'une berne prisée trois livres, cy 3 L  
Dans la **chambre sur la salle**  
Un lict garni d'une couette de plume, un matelas, une courte pointe blanche piquée, rideaux de port de Paris estimé trente livres, cy 30 L  
Un autre lict à quenouilles torses garni de sa coüette de plume, matelas, courtepoincte blanche, rideaux de **sarge** couleur feille morte estimé vingt sept livres, cy 21 L  
Une table avec son tapy de mocade ? estimés ensemble quarante sols, cy 2 L  
La tapisserie de ladite chambre prisée vingt sols, cy 1 L  
Un coffre à la porte de la chambre prisé trois livres, cy 3 L  
Dans la **chambre de la chapelle**  
Un lict garni d'une couette de plume, couverte de laine et meschants rideaux jaunes estimés le tout ensemble quinze livres 15 L  
[f° ... r°] Une meschante couchette garnie d'une coüette de plume de peu de valeur, couetil de toile de menage prisés soixante sols, cy 3 L  
Une petite table pliante prisée quinze sols, cy 15 s  
Deux landiers prisés vingt sols, 1 L  
Dans la chambre sur celle de madame  
Deux quenouilles et un dossier de lict de bois de chesne prisés quatre livres, cy 4 L  
Une paire d'armoire de bois de chateigner prisée dix livres, cy 10 L  
Une casacque rouge fort caduque prisée trente sols trente sols, cy 1 L 10 s

---

<sup>58</sup> Mention marginale : tr.

<sup>59</sup> Mention marginale : tr.

<sup>60</sup> Mention marginale : 1 broche tro.

<sup>61</sup> Mention marginale : 1 grille tro.

<sup>62</sup> Mention marginale : tr.

<sup>63</sup> Mention marginale : 1 trepied tro.

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

UN grand coffre de bois de chateigner prisé trois livres, cy 3 L

Deux pelles de grenier estimées ensemble huit sols, cy 8 s

Une paire de bottes toutes neufves prisée quinze livres, cy 15 L

Trente deux livres de laine la livre prisée quinze livres, cy 0 L 15 s

Le plein d'une poche de laine qui a servi pour un matelat estimé trente sols, cy 1 L 10 S

Un porte chapeau de quire prisé vingt sols, cy 1 L

Ayant levé le sceau que nous avons aposé sur l'armoire dans ladite chambre avons trouvé dans une petite cassette les livres cy après

[f° ... v°] Un livre intitulé *Thresor de la langue espagnolle* prisé dix sols, cy 0 L 10 s

Autre livre intitulé *Thresor des deux langues françoise et hespagnolle* prisé dix sols, cy 0 L 10 s

Autre livre intitulé *Voyage de la France equinoxiale* prisé quinze sols, cy 0 L 15 s

Deux tomes de *l'Histoire des Turcs* prizés ensemble quatorze sols, cy 0 L 14 s

Trois tomes de *l'Histoire de France* prizés trente sols, cy 1 L 10 s

Trois tomes de *l'Histoire d'Angleterre* prizés trente sols, 1 L 10 s

Deux tomes de *l'Estat de France* prizés trente sols, cy 1 L 10 s

La cassette qui contient les livres, cy estant estimée dix sols, cy 0 L 10 s

Deux mors de brides estimés trente sols piece, cy 3 L

Un autre mors de bride estimé quinze sols, cy 0 L 15 s

Un autre mor estimé deux sols 10 s

Un autre mor estimé huit sols 8 s

Une paire de souliers neufs prizés quarante sols, cy 2 L

Une autre paire de soulier plus que my usés prizés vingt sols, cy 1 L

[f° ... r°] Deux paires de sangle et deux herfax prizés ensemble vingt quatre sols, cy 1 L 4 s

Un masigadon prisé dix sols, cy 10 s

Un couteau de jardin prisé deux sols 2 s

Un mor de bride prisé quinze sols 15 s

Ce qu'il y a de cordages et de bouts de vieux quirs estimé le tout ensemble quarante sols, cy 2 L

Dans le grenier au dessus

Un meschant charlit avec une meschante couëtte de plume de vollailles et une meschante berne prisé le tout ensemble quarante sols, cy 2 L

Une table longue prisée vingt cinq sols, cy 1 L 5 s

Dans l'escurie

Un lict fort meschant dans lequel est une couette de plume de vollailles et une berne le tout de peu de valleur prisé cinquante sols, cy 2 L 10 s

Un coffre où se met l'avoine prisé quarente sols, cy 2 L

Claude Couvrand, vallet de bras, nous représenté

Une coignée estimée douze sols, cy 12 s

Une autre coignée estimée douze sols, 12 s

Deux sors estimés vingt cinq sols 1 L 5 s

Un autre sor estimé douze sols, 12 s

Deux curets prizés six sols, 6 s

[f° ... v°] Un couteau à deux mains prisé six sols, cy 6 s

Une herminette prisée douze sols, 12 s

Un bec danne prisé quatre sols, 4 s

Deux clavreux prizés cinq sols, cy 5 s

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Un ciseau prisé un sol, cy 1 s  
Un guimbartin prisé quatre sols, 4 s  
Une gouge prisée huit sols, cy 8 s  
Deux coins de fer prisés douze sols, 12 s  
Un vouge prisé dix huit sols, cy 18 s  
Un autre vouge prisé douze sols, 12 s  
Une meschante pelle prisé trois sols, 3 s  
Deux scies prisées six sols, 6 s  
Un faucillon prisé sept sols, cy 7 s  
Deux fourches prisées dix huit sols, 18 s  
Une tranche prisée huit sols, cy 8 s  
Deux jougs et deux paires de couroyes prisés ensemble vingt huit sols, cy 1 L 8 s  
Un joug assé vieil prisé quatre sols, 4 s  
Deux chaisnes de charüe et de charrette prisées six sols, cy 6 s  
Une fune prisée huit sols, cy 8 s  
Un corc à many prisé trois sols, cy 3 s  
Six faucilles tant bonnes que mauvaises prisées deux sols piece, cy 12 s  
Un meschant charty estimé avec son essieux cinquante sols, cy 2 L 10 s  
Une charrette attellée prisée quatre livres, cy 4 L  
[f° ... r°] Deux herpons prisés soixante sols, 3 L  
Deux charües prisées ensemble vingt sols, cy 1 L  
Une herse prisée douze sols, 0 L 12 s  
Dans le pressoir  
Une barrique dans laquelle il y a un reste de cidre prisée dix sols, cy 0 L 10 s  
Quatre meschantes fusts de pipes effoncées d'un bout prisés trente sols piece, 6 L  
Trois fusts de barrique et deux tiersons estimés soixante sols, 3 L  
Un autre fust de pipe estimé trente sols, cy 1 L 10 s  
Une charrette à chevaux estimée trente sols, cy 1 L 10 s  
Deux coins de fer prisés douze sols, 12 s  
Huit ruches de paille prisées vingt quatre sols, cy 1 L 4 s  
Douze poches de peu de valleur prisées cinq sols, la piece, cy 3 L  
Un vantoir prisé comme à my usage quarante sols, cy 2 L  
Une trüie prisée neuf livres, 9 L  
Une autre truie prisée sept livres, 7 L  
Deux petits cochon cent sols, 5 L  
Un monceau de many, prisé sept livres, dix sols, cy 7 10 s  
[f° ... v°] Ce qu'il y a de foin et de paille dans les greniers, sur le pressoir et sur les escuries  
estimé quarante cinq livres, 45 L  
Ce qu'il y a de foin dans la gallerie estimé six livres, cy 6 L  
Une carriolle toute esquipée estimée soicante livres, cy 60 L  
Dans le grenier  
Une selle à homme de couleur verte prisée quatre livres, cy 4 L  
Une autre selle à homme rouge prisée quatre livres, cy 4 L  
Une selle bleufve à usage de femme prisée quatre livres, cy 4 L  
Une autre selle jaune à usage de femme prisée quarante sols comme n'ayant ny cropiere, ny  
poitrail, ny sange, cy 2 L  
Quatre brides prisées ensemble dix livres, cy 10 L

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Une meschante estreile et une meschante paire de brosse prisés ensemble douze sols, 12 s  
La fourche de l'escurie prisee quatre sols, cy 4 s  
Une meschante paire de bottes prisee trente sols, cy 1 L 10 s  
Une pelle de jardin prisee quinze sols, cy 15 s  
Un rateau de fer prisé cinq sols, 5 s  
[f° ... r°] Une besche prisee deux sols, 2 s  
A l'endroit ledit sieur du Sable a fait comparoistre Ollivier Chasserio et Pierre Torlay, mareschaux qui ont estimés les chevaux comme ensuit  
Un cheval noire estimé deux cents dix livres, cy 210 L  
Un cheval gris pommelé estimé cinquante quatre livres, 54 L  
Un grand cheval blanc aveugle prisé quarante cinq livres, 45 L  
Un petit cheval gris prisé cinquante une livres, cy 51 L  
Un vieil cheval noire prisé quinze livres, cy 15 L  
Une jumant blanche prisee quinze livres, cy 15 L  
La nuit survenuë sommes retirés et a ledit sieur du Sable signé, mesme lesdits Chasseryo et Torlay, et ledit Bernard déclaré ne savoir signer, ainsy signe Louïs de la Haye et Chasseryo, Pierre Torlay et J. Moret, greffier.  
Le vingt sixiesme jour de septembre mil six cent quatre vingt treize, en presence dudit sieur du Sable, nous avons continué à proceder au present invantaire sur estimation des especes cy après faites [f° ... v°] par Guillaume Taras et Guillaume Le Ray qui ont promis de s'y comporter fidellement  
Bestiaux de la maison  
Deux bœufs en poil rouge estimés cent vingt trois livres, cy 123 L  
Une vache noire estimée dix huit livres, cy 18 L  
Une vache brune estimée dix huit livres, cy 18 L  
Une vache rouge estimée treize livres, cy 13 L  
Une autre vache estimée sept livres, cy 7 L  
Une genisse estimée sept livres  
Bestiaux de la mestairie de la cour  
Deux bœufs rouges prisés cent cinq livres, cy 105 L  
Un taureau prisé quinze livres, 15 L  
Une bode prisee treize livres, 13 L  
Une vache noire prisee quinze livres, cy 15 L  
Un veau de l'an present prisé six livres, cy 6 L  
Deux boufs, un rouge et l'autre brun, estimés cent vingt livres, cy 120 L  
Une vache brune prisee dix sept livres, cy 17 L  
[f° ... r°] Une autre vache noire teste blanche prisee onze livres, cy 11 L  
Une autre vache noire prisee treize livres, cy 13 L  
Un taureau prisé huit livres, 8 L  
Un veau de l'an present prisé trois livres, cy 3 L  
Vingt quatre berbis et aignaux prisés ensemble quarante livres, 40 L  
Monsieur du Sable a donné à Abel Josso, metayer qui entre dans la metairie de la cour  
Deux bœufs estimés cent vingt livres  
Une vache estimée dix sept livres  
Une vache estimée onze livres  
Une autre vache noire estimée treize livres  
Un taureau rouge estimé huit livres

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Un veau de l'an present prisé trois livres, cy 3 L  
Quatorze berbys et quatre aignaux  
Bestiaux de la metairie de Querbouroy  
Deux bœufs rouges prisés cent quatorze livres, cy 114 L  
Une vache rouge estimée dix neuf livres, cy 19 L  
Une autre vache brune prisée dix neuf livres, cy 19 L  
Une bode rouge prisée dix neuf livres, cy 19 L  
[f° ... v°] Une bode brune prisée douze livres, cy 12 L  
Un taureau rouge prisé six livres, 6 L  
Un taureau brun noire prisée trois livres, cy 12 L  
Autres bestiaux fournis par René Guehenec en payant de ce qu'il devoit à deffunct monsr de Querbouroy qui est par acte de ferme, cinq boisseaux un quart de seigle, sept quartauds et demy de froment ; pour prest, trois trulées de seigle et six quartauds de froment, et de plus neuf livres pour suplement d'avisagement de bestiaux, tellement que suivant le prix du marché, le seigle vaut huit livres le boisseau, et le froment onze livres, qui tout ensemble font la somme de quatre vingt une livres, cinq sols  
Une vache rouge prisée vingt quatre livres, cy 24 L  
Une bode rouge prisée dix neuf livres, cy 19 L  
Une jeune bode noire prisée six livres, cy 6 L  
Vingt deux berbys et aignaux prisés trente trois livres, cy 33 L  
**Nota** Monsieur du Sable a donné des bestiaux de Querbouroy à Gregoire Chauvel, entrant metayer en la place de Gueheneuc audit Querbouroy  
Deux bœufs prisés cent quatorze livres  
Deux vaches prisées ensemble trente huit livres  
Une bode brune prisée douze livres  
[f° ... r°] Bestiaux de la metairie de Brenoguen dont est metayere Françoise Le Chaffiraud  
Deux bœufs estimés cent cinquante livres  
Deux autres bœufs estimés cent vingt trois livres  
Une vache noire estimée dix huit livres  
Une vache rouge estimée dix huit livres  
Une vache noire garre estimée vingt livres  
Une vieille vache noire estimée sept livres  
Une bode garre estimée quinze livres  
Une bode noire estimée quinze livres  
Une jeune vache garre rouge prisée quinze livres  
Un veau garre prisé sept livres  
Un petit veau rouge prisé trois livres  
Un petit taureau prisé quatre livres  
Quatorze berbys et aignaux prisés vingt une livres  
Le tout desquels bestiaux ledit sieur du Sable comme tuteur n'en a que la moitié, lesquels il a relessé pour faire ladite mestairie, le tout desquels bestiaux se monte à la somme de quatre cents vingt une livres dont la moitié pour la succession est deux cents dix livres dix sols, 210 L 10 s  
Bestiaux de la metairie de la Porte dont est metayer Louïs Aguet  
Deux bœufs estimés cent trente cinq livres  
Deux autres bœufs estimés cent quatorze livres  
Une vache rouge brune prisée seize livres

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Une vache rouge garre prisée seize livres,  
f° ... v°] Une autre vache rouge prisée dix huit livres

Une autre vache garre prisée dix huit livres

Une vieille vache noire prisée neuf livres

Un taureau prisé douze livres

Une genisse noire prisée sept livres

Trois petits veaux de l'an present prisés neuf livres

Trente sept berbis et aignaux prisés vingt huit sols piece revenants à cinquante une livres seize sols

Et tous lesquels bestiaux, il en appartient à la succession dud. feu sieur de Querbernard, la moitié seulement que ledit sieur du Sable a relessé au métayer, conformément à l'acte de ferme luy faite par ledit feu sieur de Querbernard, le tout desquels se monte à la somme de quatre cents cinq livres, seize sols dont la moitié est deux cents deux livres, dix huit sols, cy 202 L 18 s

Il faut remarque que dans les bestiaux de la metairie de la Cour, monsieur du Sable en a pris de Tabot, metayer qui sort pour cent soixante sept livres cinq sols que ledit Tabot devoit à deffunct monsieur de Querbernard pour reste d'obligations employées au present inventaire, grains prestés et vente de fagots, les grains apreciés à huit livres le boisseau de seigle et onze livres le boisseau de froment ;

Après quoy estant revenue à la moitié de la dame Perrinne, Jullienne de Carné, veufve dudit feu sieur de Querbernard, nous a representé une grosse du testament de son [f° ... r°] feu mary, datté du trentiesme janvier mil six cent quatre vingt seize, signé par délivré par Debrain, notaire royal, depositaire d'iceluy, chiffré et cotté MMMM

La dite dame a aussy requis dudit sieur du Sable la voulloir descharger de vingt un loüis d'or de quatorze livres piece et cinquante quatre livres d'argent blanc dont elle s'estoit chargée lors de l'apposition des sceau, ce qu'elle fait au moyen de :

Unze livres, unze sols qu'elle a payé pour le controle de port & registrature du testament cy dessus, suivant les receus qui en sont au pied

Pour la chasse dud. feu sieur de Querbernard, elle a payé suivant la quittance du vingt sixiesme juillet dernier, signée Françoise le Floe, la quittance, chiffrée et cottée, NNNN Demende luy estre passé acompte neuf livres payés au sieur tuteur de Guerrande pour le convoy et cent sols pour un service, lad. quittance dattée du vingt septiesme juillet dernier signée Guilloré, chiffré et cotté OOOO

De seize livres payés ledit jour vingt septiesme juillet dernier au sr Roclarmont, medecin suivant sa quittance, inventoriée et cottée PPPP

De trente cinq livres sept sols au sr Quergentil, apotiquaire, suivant sa quittance du vingt septiesme juillet dernier, chiffrée et cotté QQQQ

[f° ... v°] Demende descharge de la somme de vingt trois livres payés à Marie Le texier suivant sa quittance du vingt huit juillet dernier, chiffrée et cottée RRRR

De vingt livres pour la retribution de vingt messes celebrées aux couvent de Bodelio suivant sa quittance du deuxiesme aoust dernier, chiffrée et cotté SSSS

De six livres payés à jacques Berni suivant sa quittance du troisesme aoust dernier, chiffrée et cottée TTTT

De cinquante cinq livres payés pour la retribution de cent dix messes dites par les reverends peres capucins du Croisic suivant la quittance du treiziesme aoust dernier, chiffrée et cottée UUUU

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

De soixante sept sols, six deniers payés suivant la quittance du quinzième aoust dernier, chiffrée et cottée XXXX

De quatre vingt quinze livres, soixante sols, six deniers pour des provisions qu'elle a fourni pour la depense de la maison suivant le memoire qu'elle en a fourni, chiffré et cotté YYYY

Nous a ladite dame representé quinze quillieres, quinze fourchettes, deux salieres, trois petites tasses, un gobelet, une esquelle d'argent et et dans l'armoire de la salle, nous y avons trouvé une eguere, quatre<sup>64</sup> [f° ... r°] flambeau d'argent, une tasse, une paire de mouchettes et porte mouchette d'argent, lesquels avons pesés et trouvés se monter à vingt un mars, le mar prisé vingt sept livres, revenant le tout ensemble à cinq cent soixante sept livres, 567 L

Le nombre de cent gettons d'argent avecque bource de velours prisés quatre vingt une livres, cy 81 L

Nous a ladite dame déclaré que Pierre Annezo, palludier luy a dit, le huitiesme de ce mois qu'il y avoit sur les marois environ cinq muys de sel dont le quart en apaartient au palludier, le muy prisé soixante quinze livres, cy 287 L 3 s

Deux meschantes vallises avec chacun un cadenas et une bougette prisés ensemble soixante sols, cy 3 L

Une douzaine de porcelaine, huit petites et quatre grandes prisées ensemble vingt quatre sols, cy 1 L 4 s

Dans la **chambre sur la salle**, unze boisseaux et demy de froment vieil **piqué** prisé à raison de neuf livres le boisseau, cy 103 L 10 s

Dans la **petite chambre sur celle de madame** neuf boisseaux de froment vieil prisés huit livres le boisseau, cy 8 L [f° ... v°]

Dans le **grenier sur la cuisine**, trois boisseaux, trois quarts de seigle vieil, le surplus ayant esté depensé pour la maison, le boisseau estimé sept livres, cy 26 L 5 s

Dans le grand grenier, six boisseaux de froment de la derniere recolte, le boisseau prisé dix livres, cy 60 L

Sept boisseaux moins un demy quart d'autre froment moins beau que le precedant, le boisseau prisé neuf livres, cy 6 L 15 s

Deux boisseaux d'autre froment fort salle et plein de **jarseau** et d'yvrais, le boisseau prisé sept livres, cy 14 L

Deux thonneaux de seigle nouveau, le thonneau estimé soixante une livres, cy 140 L

Il reste encore d'autre seigle à mesurer que nous avons différé à faire à demain attendu la nuit survenue, pourquoy nous sommes retirés et a ledit sieur du Sable signé, et les priseurs déclarés ne sçavoir signer ainsy signe Louÿs de la Haye et J. Moret, greffier.

Et le lendemain vingt septiesme septembre mil six cent quatre vingt seize, nous avons mesuré ce qui restoit de grain que nous avons trouvé au [f° ... r°] nombre de dix huit boisseaux de seigle nouveau le boisseau prisé sept livres revenant le tout à cent vingt six livres, cy 126 L

Un fer à dresser du linge estimé trente sols, cy 1 L 10 s

Le nombre de quatre cents de fagots prisés soixante sols le cent 12 L

---

<sup>64</sup> Mentions marginales : J'ay reçu de mademoiselle Catherinne du Matz, le nombre de de dix marcs vaisseau monté en platts de poinçon de Province et un marc de sept onces de vaisseau montée, poinçons de paris que je luy ay payé comptant la somme de trois cent vingt cinq livres, six sols, trois deniers et reservant de me pourvoir pour le surplus de l'article cy a costé, Nantes, 5 janvier 1697, Mames, Directeur de la monnoye de Nantes. Six cueileres, six fourchettes, les deux grands flambeaux, les mouchettes et porte mouchettes, une tasse et un gobelet d'argent armoyé des armes de lad. dame de Carné et du feu sieur de Querbernard : trousseau

## Seigneurie de Kerbernard – inventaire 1696

Six esquelles de bois et ce qu'il y a de potrie prisé vingt sols, cy 1 L

Après quoy nous avons procedé au calcul du present invantaire en presence dudit sieur du Sable, lequel s'est trouvé monter sauff erreur à la somme de, scavoir en argent monoyé et credits, la somme de seize cents dix huit livres, sept sols et pour le montant du prisage des meubles, celle de quatre mil huit cent trente six livres, huit sols, de tout quoy ledit sieur du Sable s'esst chargé pour en tenir compte à ses mineurs ainsy qu'il appartiendra signé Louïs de la Haye et J.Moret, greffier

Dans le nombre des grains employé au present invantaire, ladite dame de Querbernard, veufve nous a déclaré [f° ... v°] que la veufve Chedotal en a vendu trois boisseaux de seigle et un de froment, luy prestés par deffunct monsieur de Querbernard, l'an present ; aussy que René Gueheneuc a vendu cinq trulées de seigle qui font partie de ceux **inventairier** aussy luy prestés par le feu sieur de Querbernard, mesme une trulée de froment et une de seigle aussy rendus par François Gilloury qui luy avoient estés prestés par ledit feu sieur de Querbernard

Depuis ladite dame de Querbernard nous a déclaré que ce qu'il y avoit d'avoine cuillie dans les mestairies et dans les terres semées à la main a esté depensée dans la maison pour les chevaux, laquelle à delivré audit sieur du Sable un memoire de tous les grains qu'elle a partagé avec les metayers et de ceux qui ont estés rendus par les debiteurs cy dessus.

[f° ... r°] Dans le mesme nombre de grains employés au present invantaire sont compris cinq boisseaux de seigle et cinq quarts de froment vendus à l'aoust dernier par Tabot à madame de Querbernard dont ledit sieur du Sable luy a fait raison sur les credits que le dit feu sieur de Querbernard avoit sur luy, signé Louïs de la Haye et J.Moret, greffier, controllé à Herbignac, le deuxiesme octobre mil six cent quatre vingt seize au troisesme volume, signé du homme qui marque, receu huit livres quinze sols

J.Moret, greffier

Receu par moy controlleur pour mon droit d'enregistrement deux sols, cy 2 s, Sauvay »

- Salle + chambre sur la salle
- petite chambre sur la salle
- cuisine + grenier sur la cuisine
- "Chambre de la chapelle"
- grenier
- écurie
- ~~chambre sur la salle~~
- petite chambre sur celle de madame